



Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres

AVANT PROGRAMME

I - DENOMINATION DU CONCOURS

Concours : RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Date : 14 et 15 JUIN 2022

Lieu : CASABLANCA

CSD 1* CSD 2* CSD 3* CND CJC Coupe du Trône

II - CONDITIONS GENERALES

POUR LE BIEN ETRE DES PONEYS/CHEVAUX

La Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres (FRMSE) attend de toutes les personnes concernées par le sport équestre qu'elles adhèrent au code de conduite en reconnaissant et acceptant que le bien être du poney/cheval soit en tout temps considéré comme souverain.

- Le bien être du poney/cheval prédomine sur les exigences à tous les stades de leur préparation et de leur entraînement. Cela inclue la bonne gestion des poneys/chevaux, les méthodes d'entraînement, le ferrage, la sellerie ainsi que le transport et exclut toute technique considérée par la FEI comme abusive.
- Pour être autorisé à concourir, les poneys/chevaux et les cavaliers doivent être physiquement aptes, compétents, et en bonne santé.
- Tous les soins et traitements vétérinaires prodigués aux poneys/chevaux doivent assurer leur santé et leur bien être.
- Les concours ne doivent pas porter préjudice au bien être des poneys/chevaux. Cela implique une attention constante portée aux zones de compétitions, aux terrains, aux conditions météorologiques, aux écuries, à la sécurité du site et à l'aptitude du poney/cheval à poursuivre son voyage après la compétition.
- Tous les efforts doivent être consentis afin de s'assurer que les poneys/chevaux reçoivent l'attention qui leur est due après la compétition et qu'ils sont traités avec humanité une fois leur carrière achevée.
- La FRMSE encourage vivement toutes les personnes concernées par le sport équestre à atteindre le plus haut niveau possible de connaissances dans leurs domaines de compétence.

Le Président de l'événement s'engage à respecter l'ensemble des règlements régissant l'organisation des compétitions équestres

Le Président de l'événement

Fait, le 18/05/2022

Approuvé par la FRMSE

Rabat, le 19 MAI 2022



III- INFORMATIONS GENERALES

1- Organisateur

Nom : RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Adresse : BD ABDELKADER ESSAHRAOUI BEN M'SICK SIDI OTHMANE

Téléphone : 0522 38 46 76

Fax : 0522 57 21 10

GSM : 0611 72 58 06

website : omnisportbmso@hotmail.fr

2- Comité d'organisation

Président de RCE BEN M'SICK SIDI OTHMANE : M. ALAMI ABDESSELAM

Secrétariat du concours : Mme. LAILA LAHRAOUI 0665339072 Mme. Hanane KARBAL 0611724706

3 - Président d'événement

Nom : M. ALAMI ABDESSELAM

4 - Directeur de l'événement

Nom : Ihsane EL HOBBI

Tél : 0662 79 01 84

5- responsable covid -19

Nom : Ihsane EL HOBBI

Tél : 0662 79 01 84

6 - Médecin de service

Nom : protection civil

Téléphone :

7- délégué Vétérinaire (concours)

Nom : Dr. MABROUK

Téléphone : 0661 49 49 61

8- Vétérinaire de permanence

Nom : Dr hassan EL KHALFI

Téléphone : 0668914400

9 - Maréchal ferrant

Nom : M. M'barek NOUTI

Téléphone : 0668 90 72 63

II - Conditions Spécifique Technique

1- Carrière de Concours

Dimension : 93X53

Type de sol : SABLE T&C

2- Carrière de détente

Dimension : 60X30

Type de sol : SABLE T&C

3- Ecuries

Type de boxes : EN DUR

Dimensions boxes : 3 X 3 Prix des boxes : 400.00 DHS

Responsable Hébergement : M. ABDELLATIF MOUADIL

Tel : 0631 61 31 22



- Programme / Jeunes chevaux

Date d'ouverture des écuries : 13 JUIN 2022 A PARTIR DE 8 H 00

N° d'épreuve	Date	Heure	Epreuve	Barème
1	14/06/22	9 H 00	Jeunes chevaux 4 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1
2			Jeunes chevaux 5 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1
3			Nés et élevés	En deux phases FRMSE 274.2.5
4			Jeunes chevaux 6 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1
5			Jeunes chevaux 7 ans	Deux phases FRMSE - 274. 2.5
6	15/06/22	9 H 00	Jeunes chevaux 4 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1. Qualificative
7			Jeunes chevaux 5 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1 Qualificative
8			Nés et élevés	Barème A au chrono FRMSE - 238.2.1 Qualificative
9			Jeunes chevaux 6 ans	Barème A sans chrono FRMSE - 238.1.1 Qualificative
10			Jeunes chevaux 7 ans	Barème A au chrono FRMSE - 238.2.2 Qualificative

